

Moudon, le 6 mai 2026

**EXTRAIT**

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon  
Séance du 5 mai 2026  
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 109/26

**Demande d'un crédit d'étude de CHF 121'000.- pour le projet d'exécution de l'étape I de la réfection de chemins d'améliorations foncières (AF)**

- vu le préavis de la Municipalité No 109/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide :**

- 1. accorde un crédit d'étude maximum de CHF 121'000.- TTC pour le projet d'exécution de l'étape 1 pour la réfection de chemins d'améliorations foncières, dont à déduire toute subvention ou participation de tiers,**
- 2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 3. prend acte que l'investissement sera traité selon les principes comptables énoncés dans le chapitre des incidences financières du présent préavis,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

**Le préavis No 109/26 est accepté par 43 voix, 1 avis contraire et 2 abstentions.**

Ainsi délibéré en séance du 5 mai 2026.

**BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL**  
La Présidente :  La Secrétaire :   
  
**Elsa Bonhert Deprez** **Nicole Wyler**